

A côté de la plaque, la tirelire !



Nouveau coup de reins gouvernemental, d'une importance capitale, le changement du système d'immatriculation des chignoles françaises. Cette décision controversée donne naissance à une nouvelle facture avec le courageux décret daté du 26 août (Dieu comme l'été est pratique...) qui stipule : "*A compter du 1er janvier 2009, l'acheminement, au domicile du titulaire, d'un certificat d'immatriculation d'un véhicule neuf ou d'occasion [...] donne lieu au versement par celui-ci d'une redevance*". Y a qu'à faire comme ça, disait l'autre...

Remarque, au moins on saura enfin combien ça fait en euros, une plaque...

© GED Ω - 28/08 2008

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.